

L'Afrique : quelles stratégies de sécurité alimentaire ? Enjeux et prospective

par Monsieur Michel Benoit-Cattin,
chercheur
et Monsieur Nicolas Bricas,
chercheur
CIRAD / UMR MOISA / Montpellier

145

INTRODUCTION

La situation alimentaire de l'Afrique subsaharienne retient l'attention essentiellement à l'occasion de situations de crises. Ces crises peuvent être urbaines, comme lors des événements de 2008 qualifiés d'émeutes « *de la faim* », ou correspondre à des situations de famine suite à des épisodes de sécheresse, parfois dans des contextes de guerres civiles. La dernière en date concerne la région dite *Corne de l'Afrique*, où la famine et la guerre en Somalie chassent des populations vers l'Éthiopie, alors que le Kenya intervient militairement. Pour soutenir l'émotion suscitée par ces informations, des tableaux d'ensemble sur le nombre de « *sous-nutris* » ou sur la mortalité infantile sont régulièrement publiés. Au-delà de l'émotion légitime, ces faits renforcent l'inquiétude quant aux vagues d'immigration qui pourraient en résulter. Les responsables des pays riches ne peuvent pas ne pas tenir compte de leurs opinions publiques : des opérations d'intervention d'urgence largement médiatisées sont organisées, ainsi que de grandes conférences internationales débouchant sur des déclarations générales, mais rarement plus. À ces occasions, des jugements sur la dégradation de la situation alimentaire peuvent être portés, complétés par des déplorations sur l'abandon de l'agriculture vivrière qui conduirait l'Afrique – en particulier ses villes – à se nourrir grâce aux importations. Des solutions simples sont parfois avancées pour augmenter la production grâce aux variétés améliorées et aux engrais. De leur côté, les responsables des pays africains ne restent pas inactifs car assurer l'alimentation des populations, en particulier urbaines, est nécessaire pour se maintenir au pouvoir. Par ailleurs, les causes de tensions et de conflits entre régions et entre pays sont nombreuses : depuis les indépendances, les initiatives d'unions régionales et continentales ont été promues par des leaders ayant des visions panafricaines, sachant que la sécurité alimentaire et le développement de l'agriculture sont inscrits à l'agenda de ces organisations.

Dans un contexte international où les pays riches sont de plus en plus handicapés par leur crise économique, il est probable que l'Afrique subsaharienne devra compter de plus en plus sur elle-même pour progresser. Mais le peut-elle ? Oui, soutiendront les afro-

optimistes. Non ou alors très difficilement, déploreront les afro-pessimistes. Nous voudrions proposer ici un point de vue sur ces différentes questions, en mobilisant au mieux l'information disponible et, d'autre part, en l'évaluant à l'aune de nos expériences personnelles.

Les données disponibles sur l'agriculture et l'alimentation à l'échelle des pays proviennent des bases de données de la FAO et elles ont été actualisées courant novembre 2011¹. Des séries sur les productions y sont disponibles depuis 1961. Les séries sur l'alimentation sont plus récentes. Sachant que ces données sont, à la base, fournies par les services statistiques des États, eux-mêmes très démunis, des doutes peuvent être émis sur leur fiabilité. Malgré les efforts faits au sein de la FAO pour produire des informations cohérentes entre elles, il importe de manipuler ces chiffres avec précaution. Pour notre part, compte tenu de la longueur des séries disponibles, nous avons privilégié la mise en évidence de tendances plutôt que la comparaison de valeurs absolues. Autrement dit, plus qu'au niveau de la ration alimentaire, c'est à son évolution que nous sommes sensibles. Par ailleurs, vu le nombre de pays et la qualité inégale des données fournies, les comparaisons entre pays sont délicates et fastidieuses. Pour compenser ces difficultés, nous essaierons de mettre en évidence des tendances évolutives moyennes pour l'ensemble du sous-continent et pour des regroupements de pays similaires, identifiés par les techniques statistiques de classification automatique. Au-delà de la compilation de ces données, nous ferons état de ce que nous avons appris et compris aussi bien en parcourant villes et campagnes africaines qu'en participant à une grande diversité de rencontres locales comme internationales. Une fois le diagnostic de la situation agricole et alimentaire posé, nous essaierons de rendre compte des enjeux et des incertitudes concernant la production, la consommation et les filières alimentaires du sous-continent.

1. INTRODUCTION À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

1.1. Une mosaïque de pays et d'organisations

L'Afrique subsaharienne est un immense sous-continent, hétérogène et cloisonné. En incluant les îles et depuis la partition du Soudan, elle rassemble 49 pays, certains minuscules et d'autres très grands comme le Nigeria et l'Afrique du Sud. Les données utilisées ici excluent les pays insulaires et parfois certains États pour lesquels les chiffres ne sont pas disponibles.

Hormis l'Éthiopie, tous ces pays ont été colonisés par la France, l'Angleterre, le Portugal, la Belgique ou l'Allemagne et ceci contribue à leur diversité culturelle, linguistique, voire politique. Deux grandes aires linguistiques, culturelles et parfois idéologiques peinent encore à coexister : l'une est dominée par la langue anglaise et par une certaine vision « *anglo-saxonne* » de l'économie et des sociétés, l'autre est dominée par la langue française et une vision différente. On retrouve souvent en Afrique une opposition rappelant celle existant entre Europe du Nord et du Sud. L'émancipation des pays lusophones a été plus tardive et a fait suite à de longues guerres d'indépendance contre le Portugal. Elles se sont achevées en 1974, avec la « *révolution des œillets* ». Cela a pu conduire au pouvoir des leaders plus enclins au commandement et à la hiérarchie qu'au dialogue social.

Les aléas de la colonisation du sous-continent ont établi des territoires aux découpages plus ou moins pertinents. Afin de limiter les conflits potentiels, le principe d'intangibilité des frontières « *héritées de la colonisation* » a été posé lors des indépendances. Mais les incohérences entre territoires nationaux, ainsi que la réalité des territoires locaux et de leurs populations demeurent à l'origine de nombreuses tensions à l'intérieur des pays comme entre pays. Un certain nombre d'organisations inter-étatiques ont été mises en place pour essayer de transcender ces difficultés et permettre des espaces régionaux plus ouverts. Là encore, le résultat est assez complexe. Les zones économiques, monétaires et douanières se superposent plus ou moins et ceci com-

1. FAO, 2011.

plique la coordination des politiques, entrave la mobilité des personnes et contribue au cloisonnement des marchés.

1.2. Des conditions agricoles généralement défavorables

L'Afrique présente une grande hétérogénéité de milieux, qui correspond assez bien à l'inégale répartition des populations dans l'espace. Les milieux naturels vont du désert aux forêts équatoriales extrêmement humides, en passant par les savanes, les plateaux d'altitude, etc. Les densités de population s'étalent de quasiment zéro à plus de 1 000 habitants par kilomètre carré. Pour des raisons de disponibilité en eau et en ressources alimentaires, les densités sont très faibles dans les zones désertiques, mais aussi – pour des raisons essentiellement sanitaires – dans les zones les plus arrosées et couvertes de forêts.

Dans ce double contexte, humain et biologique, les performances et les potentialités des systèmes productifs, eux-mêmes très divers, varient fortement. Les conditions pédo-climatiques sont en général peu favorables à l'agriculture : il y a trop d'eau ou pas assez, la matière organique des sols se décompose très vite, les parasites ne sont pas contenus par des épisodes de froid. De nombreuses parasitoses affectent les hommes comme les animaux. Cependant, la température est plus modérée dans les zones d'altitude et la pluviométrie mieux répartie, sans être surabondante dans la zone des savanes.

1.3. Les grandes orientations politiques concernant l'agriculture et l'alimentation depuis les indépendances

Au-delà du grand clivage déjà mentionné entre la tradition anglo-saxonne et les autres, il faut souligner – concernant la vision et la mise en œuvre du développement économique et agricole – l'existence de grandes phases communes à de nombreux pays, qu'ils aient opté pour un camp ou l'autre, voire pour le non-alignement, à l'époque de la guerre froide.

1.3.1. Le développement administré des pays nouvellement indépendants

Dans les pays ayant accédé à l'indépendance dans les années soixante, un processus de

développement administré, sous l'impulsion du jeune État et de ses cadres nationalistes a été mis en place. Des sociétés d'État y sont en charge des filières agricoles, en particulier d'exportation, ainsi que du développement régional. Concernant le contrôle des exportations et des taxes ou des devises qu'elles rapportent, les États ont installé soit des « *marketing boards* », soit des « *caisses de stabilisation et de péréquation* ». Ces dernières se distinguent des premières car elles ne se substituent pas entièrement au secteur privé, même si elles le contrôlent de près. Dans tous les cas, prix et débouchés sont garantis aux producteurs, alors que financements et subventions aux intrants sont fréquents. Des offices céréaliers ont le monopole de la circulation et du commerce des céréales locales et des importations, avec des prix garantis. La modernisation de l'agriculture est conduite dans le cadre de projets plus ou moins sectoriels ou intégrés, de durée déterminée, soumis à évaluations *ex ante* comme *ex post* et bénéficiant de financements internationaux et bilatéraux. Toute une génération de paysans et de cadres techniques a vécu dans et de ce système durant une vingtaine d'années, mais son influence s'estompe avec le temps.

1.3.2. L'ajustement structurel contre le Plan de Lagos

S'inscrivant dans une dynamique panafricaine au sein de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA ²), les chefs d'État avaient validé en 1980 un *Plan d'action pour le développement économique de l'Afrique 1980 – 2000*, dit *Plan de Lagos*, au sein duquel l'objectif de l'auto-suffisance alimentaire était central. Mais, suite aux difficultés macro-économiques rencontrées par de nombreux pays dans les années quatre-vingts, des plans d'ajustement structurel ont été imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, avec leurs conditionnalités et leurs corollaires de privatisation de désengagement des États. Une alternative au *Plan de Lagos* a été proposée par la Banque mondiale, dans un rapport intitulé *Pour un développement accéléré au sud du Sahara*, plus connu sous le titre de *rapport Berg* du nom de son principal auteur, un professeur d'économie de l'université du Michigan ³.

Ceci a nourri de nombreux débats et controverses car la référence pour l'agriculture n'était plus l'auto-suffisance alimentaire, mais

les avantages comparatifs dans les échanges mondiaux, la baisse des droits de douane plutôt que le protectionnisme, etc. Dans le cadre des plans d'ajustement structurel (PAS), les moyens financiers et institutionnels du système antérieur ont été quasi anéantis : d'où davantage de liberté pour les acteurs privés, mais moins de soutien aux petits producteurs. La vulgarisation agricole a disparu, les prix sont devenus incertains, les intrants plus coûteux, sinon inaccessibles et la recherche agronomique a périéclité. Par contre, les marchés ruraux se sont rapidement développés, des opérateurs privés ont pris en charge la collecte, la circulation et la vente des produits alimentaires produits localement ou importés. Les organisations de producteurs ont pu se développer avec le soutien des bailleurs de fonds et des organisations non-gouvernementales (ONG). Certaines défendent les intérêts des producteurs engagés dans les filières d'exportation, d'autres promeuvent le modèle de l'agriculture familiale et son corollaire que serait la souveraineté alimentaire, mais toutes sont de plus en plus associées à la définition des politiques agricoles. Un système agro-alimentaire décentralisé plus réactif, associant secteurs formel et informel, s'est mis en place et a su assurer l'alimentation des villes en croissance rapide, tout en incitant à des gains de productivité.

1.3.3. Le NEPAD et l'agriculture

Le *New partnership for Africa's development* (NEPAD) est un plan de développement d'inspiration très libérale, approuvé par l'OUA en 2001. Depuis le sommet des chefs d'État réuni en 2003 à Maputo, le *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine* donne la priorité politique – pour tout le continent, dans le cadre de l'Union africaine et du NEPAD – au développement de l'agriculture et ceci avec des objectifs de croissance de 6 % et des investissements publics à hauteur de 10 % des budgets nationaux ⁴. Il faut noter que ce choix panafricain réaffirmé est bien antérieur au rapport de la Banque mondiale de 2008 sur *L'agriculture au service du développement* qui réhabilite le rôle de l'agriculture dans le développement et la réduction de la pauvreté ⁵.

2. Depuis, l'OUA a été remplacée par l'Union africaine (UA).

3. Berg, 1981.

4. CAADP, 2011.

5. World Bank, 2007.

La mise en œuvre de cette politique continentale se fait au niveau des grandes régions économiques, telle la *Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (CEDEAO), puis au niveau des États, dans le cadre de programmes nationaux d'investissements agricoles. À l'échelon national, toutes les parties prenantes, y compris les organisations de producteurs, sont impliquées dans l'élaboration des plans d'investissements. Les études sont prioritairement et essentiellement réalisées par des experts locaux et continentaux, à la différence de celles promues par les bailleurs de fonds qui sont traditionnellement confiées à l'expertise internationale. Un remarquable site internet (*resakss.org*) permet de suivre la mise en place de ces plans et de partager l'information disponible de façon interactive.

2. UN DIAGNOSTIC MESURÉ

2.1. Une situation alimentaire qui ne se dégrade pas

D'après les données de la FAO dont les séries remontent jusqu'aux années soixante, la situation alimentaire moyenne, exprimée en kilo-calories disponibles par personne et par jour, a progressé dans toutes les régions du monde (*Graphique 1*). L'Asie a dépassé l'Afrique vers 1980 et laissé celle-ci en bas de l'échelle, mais sur une tendance soutenue à l'amélioration malgré le délaissement politique et économique que connaît l'agriculture vivrière au moins depuis cette date.

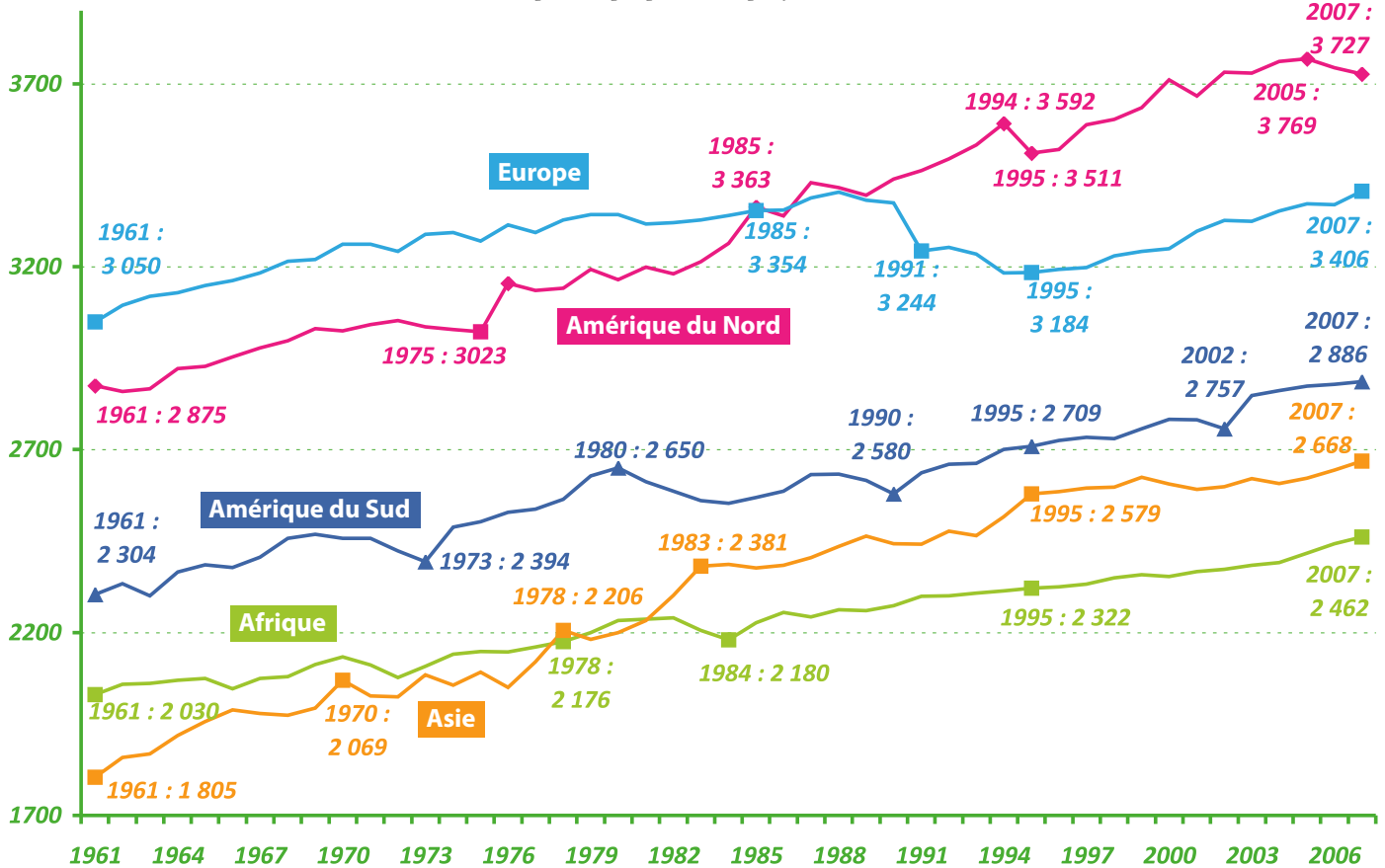
Les *disponibilités alimentaires* résultent de la production locale, complétée par le solde des échanges extérieurs et l'aide alimentaire : autrement dit des postes difficiles à établir

dans un domaine dominé par le secteur informel. Mais la FAO établit aussi depuis 1990, par période de trois ans et pour chaque pays, des niveaux de malnutrition ou de pourcentages de personnes sous-alimentées dans la population totale ⁶. Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le ratio aurait baissé de 31 % sur la période 1990 – 1992 à 27 % sur la période 2003 – 2006 : une évolution à comparer à la baisse de 16 à 13 % enregistrée en moyenne mondiale durant le même temps ou à celle de 20 à 15 % calculée pour l'ensemble de l'Asie. De plus, les données nationales montrent qu'un petit groupe de pays a vu stagner le disponible moyen par tête et augmenter la malnutrition : Botswana, Burundi, Gambie, Liberia, Madagascar, Tanzanie, Swaziland et Zambie ⁷.

6. Ces données sont publiées chaque année dans les *State of food insecurity (SOFI)*.

7. FAO, 2011.

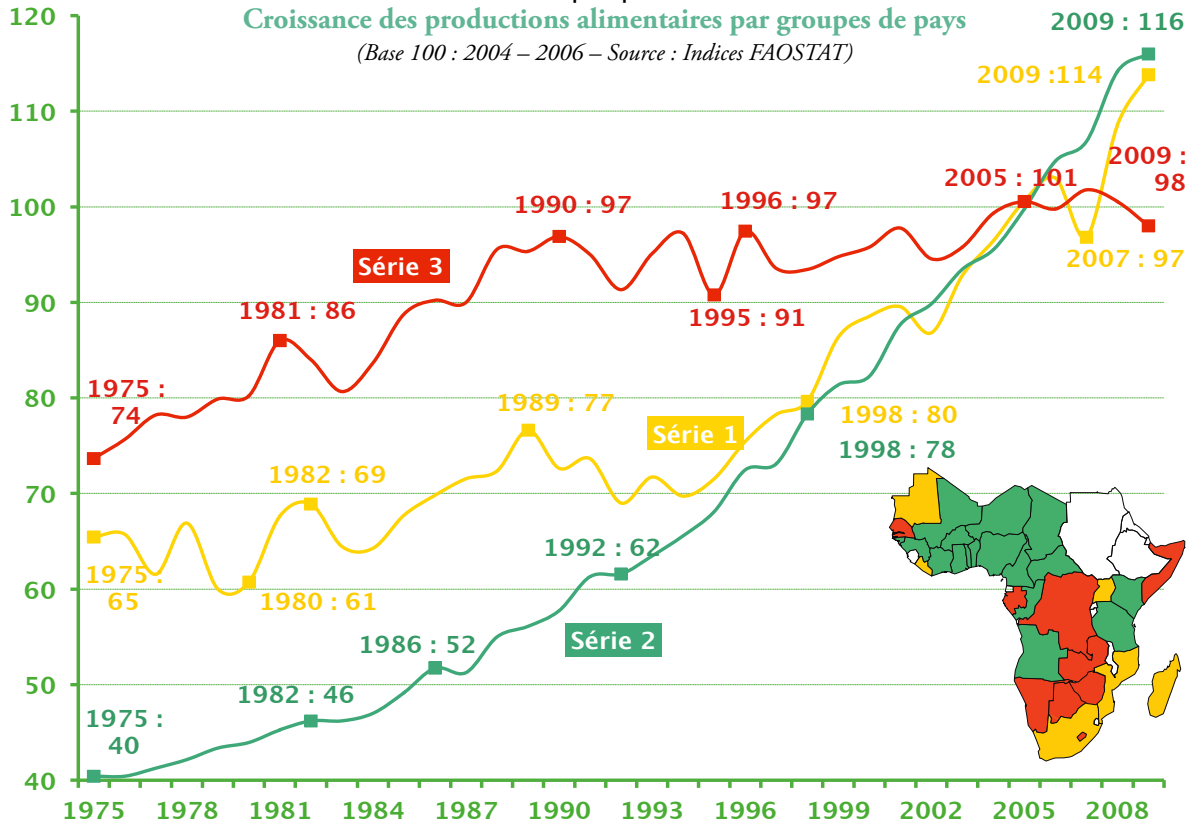
Graphique 1
Évolution des disponibilités alimentaires
(en kilocalories disponibles par personne et par jour – Source : FAOSTAT)



Graphique 2

Croissance des productions alimentaires par groupes de pays

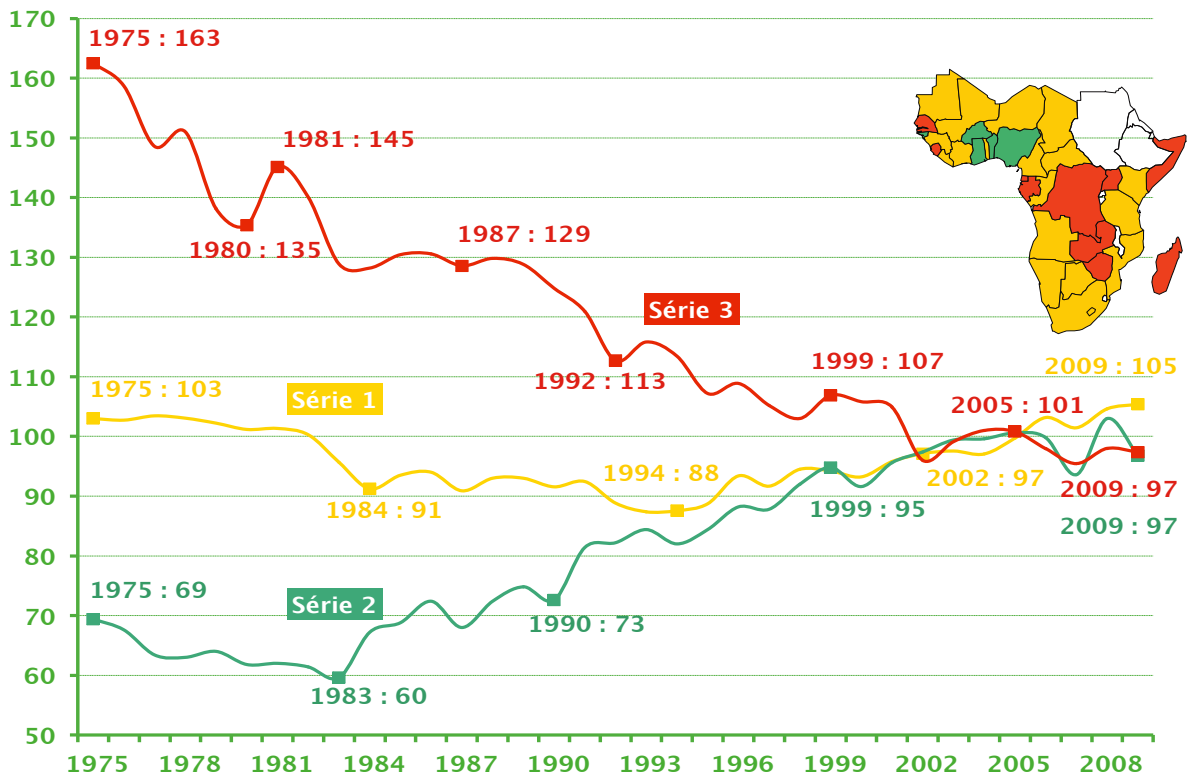
(Base 100 : 2004 – 2006 – Source : Indices FAOSTAT)



Graphique 3

Tendances des productions alimentaires par tête pour trois groupes de pays

(Base 100 : 2004 – 2006 – Source : Indices FAOSTAT)



2.2. La production alimentaire : des progrès non négligeables

Pour ne pas entrer dans le détail de l'évolution des principales cultures alimentaires, de leurs superficies et de leurs rendements, nous allons utiliser les indices de production alimentaire établis par la FAO : indices de production nette et indice par tête (base 100 sur la période 2004 – 2006) entre les années 1975 et 2009. Contrairement aux idées reçues, ces indices révèlent que la croissance de la production alimentaire est soutenue en Afrique depuis 1975 et tout à fait analogue à celle observée en Asie et Amérique du Sud, alors qu'elle est beaucoup plus modeste en Amérique du Nord, en Australie ou en Nouvelle-Zélande et qu'elle plafonne en Europe.

Comme le montre le *Graphique 2*, les trajectoires de croissance des différents pays d'Afrique subsaharienne peuvent être réparties en trois groupes. La majorité des pays (*en vert*) suit une trajectoire identique à celle du continent, un deuxième groupe (*en jaune*)

progresses moins rapidement et le troisième groupe (*en rouge*) connaît un net plafonnement de la production alimentaire. Mais ces performances doivent être pondérées par la croissance démographique.

Selon les indices, la production alimentaire africaine par tête se serait dégradée à partir des années soixante jusqu'au début des années quatre-vingts, puis elle aurait augmenté pour atteindre son niveau actuel, le plus élevé. Cette progression devrait tempérer les opinions négatives sur l'impact des politiques d'ajustement structurel, mais la comparaison et le rapprochement des trajectoires des pays conduit à relativiser ce résultat global (*Graphique 3*). Trois groupes de pays doivent en effet être distingués selon leur évolution entre 1975 et 2009. Les plus nombreux sont ceux qui, depuis les années quatre-vingt-dix, ont retrouvé et dépassé leur niveau initial (*en jaune*). Un autre groupe important a vu sa production alimentaire par tête décroître fortement jusqu'aux années deux mille, puis se stabiliser (*en rouge*). Le dernier groupe est sur

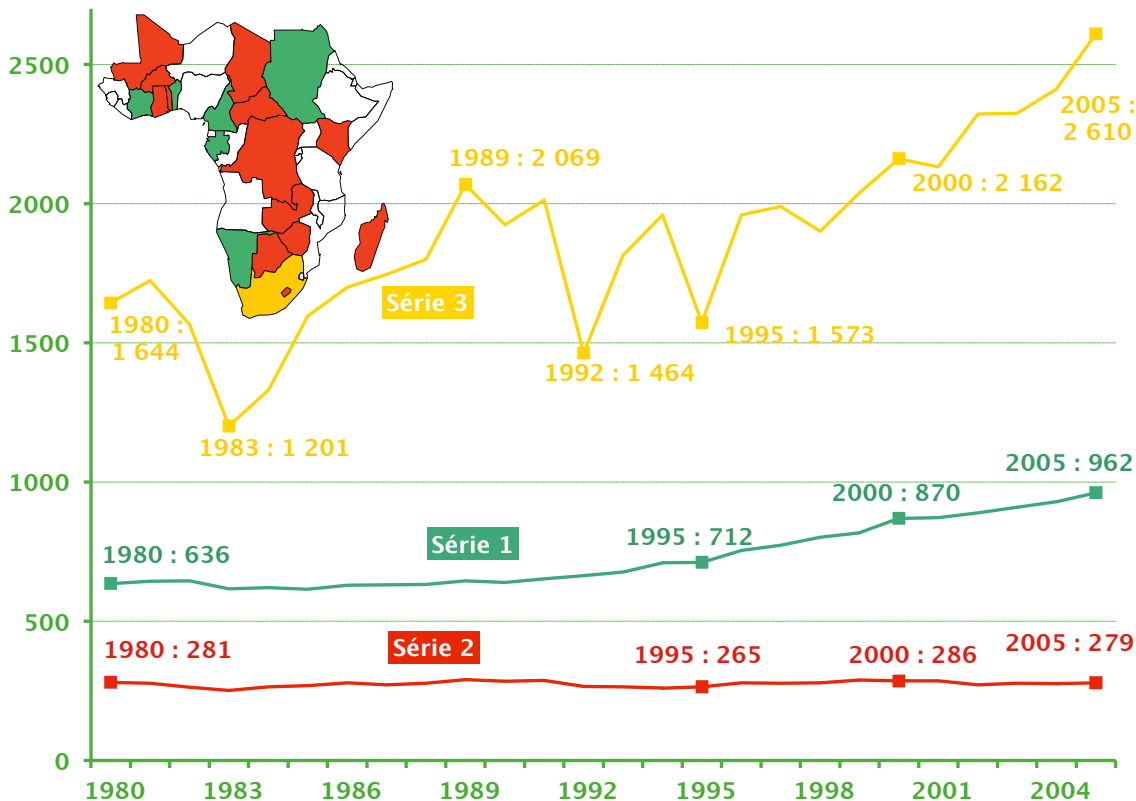
une tendance ascendante depuis le début des années quatre-vingts (*en vert*) et – au moins pour ces cinq pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Nigeria – il n'apparaît pas d'impact négatif de l'ajustement structurel.

Afin de mettre en interaction les disponibles par tête, les productivités du travail et de la terre pour les productions alimentaires, il faut utiliser une unité commune de mesure, à savoir la kilocalorie⁸. Il est possible d'analyser les niveaux et l'évolution de la productivité du travail agricole en utilisant les séries, plus ou moins complètes, de valeur ajoutée par actif exprimée en dollars constants base 2000, publiées par la Banque mondiale⁹. Les tendances sont probablement significatives, mais il faut se souvenir que la notion d'actif n'est pas uniforme, qu'elle inclut toutes les activités agricoles au sens large, y compris l'élevage, la forêt et la pêche, et que la

8. Benoit-Cattin and Dorin, 2009.
9. World Bank, 2011.

Graphique 4
Productivité du travail en agriculture

(en dollars constants par an et par actif, base 2000 – Source : ADI – World Bank 2011)



valeur ajoutée concerne ce même ensemble d'activités qui déborde la seule production alimentaire. Dans ce cadre, comme le montre le *Graphique 4*, l'analyse des données sur la période 1980 – 2005 et pour vingt-sept pays¹⁰ fait ressortir le niveau nettement supérieur (*en jaune*) atteint par l'Afrique du Sud : à environ 2 500 dollars par actif et par an, le chiffre est du même ordre de grandeur que celui enregistré dans les pays d'Amérique du Sud. Mais la grande majorité des pays (*en rouge*) stagne autour des 250 dollars. Entre les deux, un petit groupe (*en vert*) se distingue par un niveau en croissance, se situant dans la moyenne mondiale.

2.3. Une structure démographique spécifique

Les notions de populations urbaine, rurale, agricole ou active ne sont pas définies de façon homogène et stable et ceci rend difficile estimations et analyses précises. Toute la population rurale n'est pas agricole et, inversement, une partie de la population urbaine

peut être agricole. Cependant, l'examen de l'évolution des populations urbaines et rurales peut suffire pour montrer la spécificité démographique de l'Afrique subsaharienne. Le *Graphique 5* illustre ainsi la croissance soutenue de l'ensemble de la population et l'amorce d'une transition démographique se traduisant par un ralentissement de l'augmentation par rapport à une tendance exponentielle. La croissance de la population totale s'est faite au taux moyen ajusté annuel de 2,7 % : soit une multiplication par 3,7 entre 1960 et 2010.

Malgré son taux de progression élevé, la croissance urbaine n'absorbe qu'une partie de la croissance démographique. Les populations rurales et agricoles continuent de croître de façon exponentielle, mais à un taux qui se réduirait lentement. Entre 1960 et 2010, la population rurale a été multipliée par 2,7, facteur résultant d'une croissance annuelle moyenne de 2,1 %. La population agricole n'est, elle, estimée que depuis 1980 et a crû depuis cette date au taux de 2,2 %. Partout ailleurs dans le monde, les populations rurales

et agricoles ont diminué ou se sont stabilisées comme en Asie. Sur la période 1960 – 2010, la population urbaine a été multipliée par 9,5, comme résultat d'une croissance annuelle de 4,5 %. Un taux d'urbanisation plus élevé que dans le reste du monde permet à l'Afrique subsaharienne de se rapprocher du taux moyen mondial d'urbanisation. Ce dernier serait aujourd'hui d'environ 50 % contre 37 % en Afrique subsaharienne, alors qu'en 1960, les pourcentages étaient respectivement de 33 et 14,6 %¹¹.

2.4. Une demande alimentaire décalée

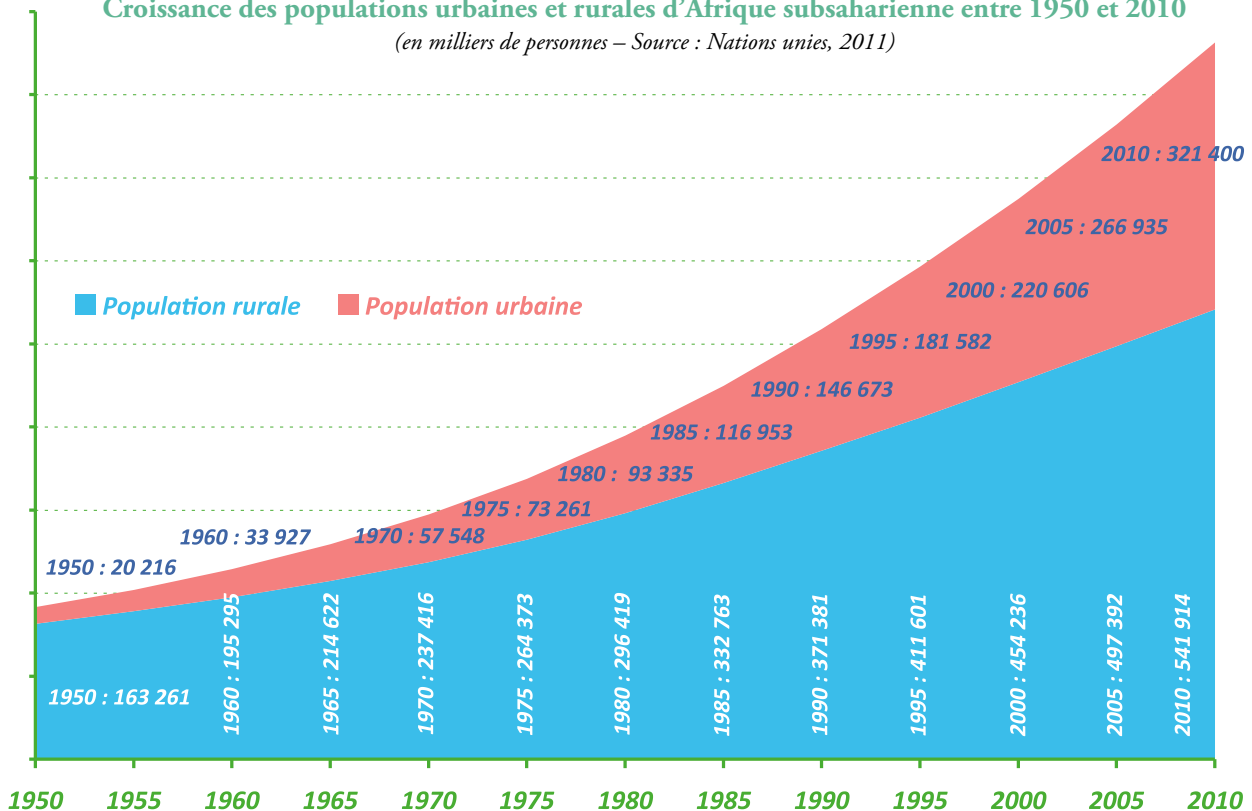
L'urbanisation s'accompagne de changements dans les modes de consommation alimentaire. Ils résultent à la fois d'un nouveau mode de vie et d'un approvisionnement via les marchés, avec des revenus monétaires accrus. Jusqu'ici, l'approvisionnement alimentaire des villes, y compris les grandes

10. Les autres ne sont pas renseignés.
11. United Nations, 2011.

Graphique 5

Croissance des populations urbaines et rurales d'Afrique subsaharienne entre 1950 et 2010

(en milliers de personnes – Source : Nations unies, 2011)



capitales, a essentiellement été assuré par le secteur informel et à partir des productions locales plus ou moins proches. Pour les produits importés, l'intervention du secteur formel de l'import-export s'impose, mais l'essentiel de la distribution reste assuré par le secteur informel. Pour qui fréquente les villes africaines, grandes ou petites, il est frappant de constater – du moins dans les situations de paix civile – qu'il n'existe pas de pénurie alimentaire, que des millions de consommateurs sont chaque jour approvisionnés près de chez eux en produits frais ou transformés et qu'existent de multiples possibilités de restauration hors domicile, très fréquentées pour les repas de la mi-journée.

Des enquêtes effectuées en 2008 dans les capitales des huit pays constituant l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) donnent une illustration quantifiée du profil des dépenses alimentaires des consommateurs urbains (Graphique 6). Seuls 22 % de la dépense des ménages portent sur des produits importés. Le reste concerne des denrées animales et végétales produites localement et ceci implique l'existence de filières

organisées pour approvisionner ces énormes marchés. Le chiffre d'affaires des filières alimentaires locales est certainement beaucoup plus élevé que celui des filières d'exportation qui retiennent l'attention et l'intérêt des analystes et des investisseurs privés ou publics. Or, on ne sait pratiquement rien du fonctionnement des filières qui approvisionnent les marchés urbains en céréales et tubercules. Comment sont-elles organisées ? Régulées ? Financées ? Quels sont leurs éventuels verrous technologiques pour assurer le lien entre une production dispersée, saisonnière, aléatoire et une consommation régulière, concentrée et de plus en plus exigeante en qualité ? Comment se transmettent les prix, se partage la valeur ajoutée ? Autant de questions préalables à toute action publique soucieuse de promouvoir ces filières, ne serait-ce que pour réduire le poids des importations alimentaires.

La part des produits importés dans la consommation des ménages urbains, combinée à la forte croissance démographique conduit à supposer une dépendance forte et croissante

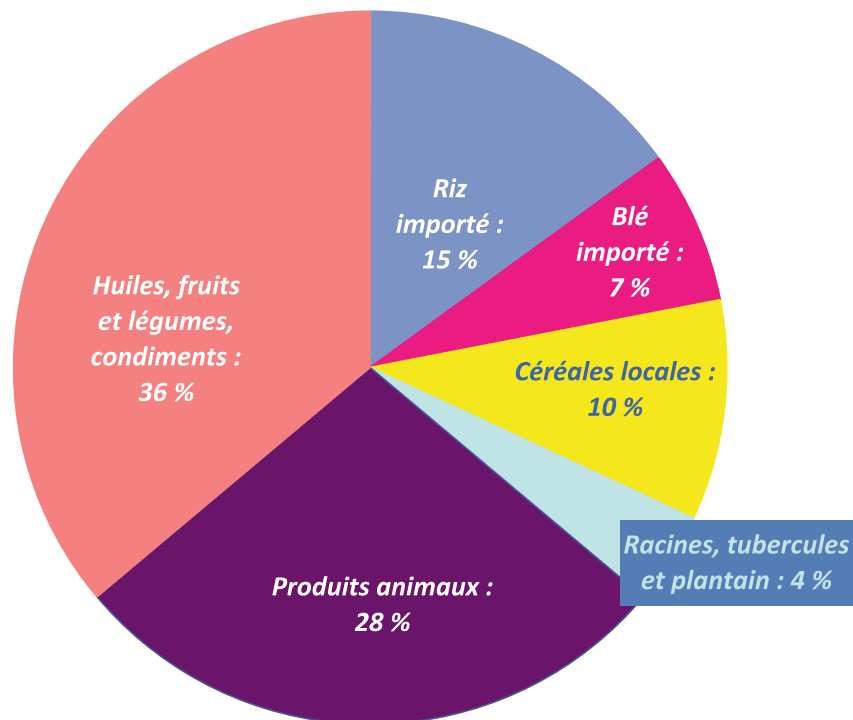
vis-à-vis des importations. Les données FAO concernant les importations et les exportations sont publiées en valeur courante. Pour en suivre l'évolution, il est donc possible de rapporter la valeur des importations de produits alimentaires au total des importations de chaque pays. Au niveau global, ce ratio de dépendance oscille en moyenne autour de 10 % et il a tendance à baisser depuis les années quatre-vingt-dix. Au niveau des pays, il est très instable, en liaison avec l'instabilité des volumes et des prix, mais il n'existe pas – en règle générale – de tendance à la dégradation.

Néanmoins, tout dépend des recettes d'exportations disponibles : pour relativiser l'importance des importations alimentaires, il est aussi possible de les rapporter à la valeur des exportations agricoles (Graphique 7). Dans les années soixante, les importations alimentaires représentaient seulement 30 % des exportations agricoles de l'Afrique subsaharienne. L'agriculture assurait l'alimentation directement et en finançant les importations. Mais, dès 1993 puis durant les années deux mille, l'agriculture ne suf-

Graphique 6

Répartition du marché alimentaire urbain en valeur économique dans les huit capitales de l'UEMOA

(En pourcentage – Source : Bricas 2012)



fit plus à couvrir les besoins alimentaires : d'autres ressources deviennent nécessaires. L'évolution apparaît lorsque l'on rapporte les exportations agricoles au total des exportations. Au début des années soixante, l'agriculture fournissait la moitié des recettes d'exportation, alors que, dans les années deux mille, elle n'en fournit plus que 10 %. Il existe évidemment de grandes différences entre pays : ceux bénéficiant de ressources pétrolières et minérales en retirent une part croissante, voire quasi exclusive de leurs recettes d'exportation.

Pour être complet dans l'examen des ressources alimentaires, il faut enfin prendre en compte l'aide alimentaire. Il s'agit d'un sujet complexe et controversé. La FAO publie depuis 1988 des séries sur les volumes de céréales, ainsi que des volumes totaux. En volume, l'essentiel de l'aide alimentaire est constitué de céréales données par les grands producteurs de l'OCDE, en particulier l'Europe et les États-Unis. Grâce à leurs dons, ces pays offrent un débouché supplémentaire à leurs producteurs, consolident des

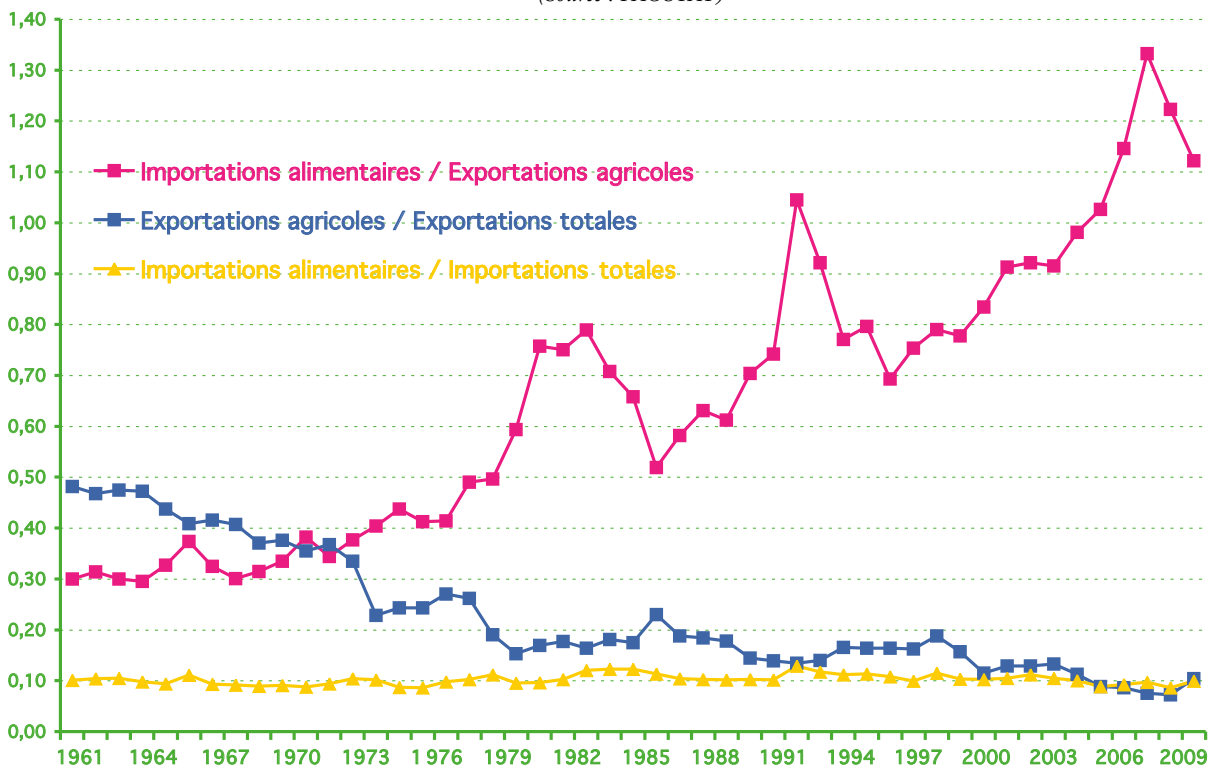
habitudes de consommation dans les pays bénéficiaires, subventionnent les balances commerciales, mais pèsent aussi sur le marché local et ceci décourage les producteurs locaux. Depuis 1990, la part de l'Europe dans l'aide en céréales a chuté de 25 % à 5 %, d'un volume oscillant entre 2 et 3 millions de tonnes. Ce type d'aide représente désormais une part faible et décroissante du disponible céréalier dans l'essentiel des pays : entre 1993 et 2003, sa part a chuté de moins de 5 % à moins de 2 %. Néanmoins, le pourcentage est nettement plus élevé – de l'ordre du quart, voire plus – dans les pays en situation de conflits ou de post-conflits comme le Rwanda, le Burundi, l'Érythrée, l'Angola ou le Liberia. Le *Programme Alimentaire Mondial* (PAM) des Nations unies gère une bonne partie de ces aides d'urgence ou de conflits et il se soucie de s'approvisionner dans d'autres régions du sous-continent disposant d'un excédent conjoncturel. Enfin, à cette aide très quantitative s'ajoute une aide plus qualitative, souvent ciblée sur les enfants dans le cadre d'actions nutritionnelles et de santé.

2.5. Un diagnostic plutôt optimiste ?

Dans un contexte de croissance démographique et d'urbanisation souvent qualifiées de galopantes et alors que depuis une trentaine d'années, l'agriculture et le milieu rural ont été délaissés par les politiques nationales et les bailleurs de fonds internationaux, force est de constater que globalement et selon les données disponibles, la situation alimentaire de l'Afrique subsaharienne ne s'est pas dégradée et que la production agricole a connu une croissance significative. Ceci s'est produit dans un contexte de retrait des États et d'exposition accrue à la concurrence internationale.

Au niveau local, on est frappé par le dynamisme, l'inventivité et la capacité d'organisation économique et sociale des acteurs locaux, en particulier des femmes, dans le secteur agro-alimentaire informel. Ceci n'empêche pas des entreprises agro-alimentaires, à capitaux nationaux ou étrangers, de se positionner : en particulier par rapport à la demande des classes moyennes urbaines.

Graphique 7
Évolution de la balance commerciale agricole de l'Afrique subsaharienne entre 1961 et 2009
(Source : FAOSTAT)



Tout cela constitue un gage de réussite pour les politiques publiques d'investissement dans l'agriculture et dans les infrastructures qui sont en cours de promotion. Par contre, l'identification des pays obtenant les moins bons résultats, ainsi que l'analyse de l'aide alimentaire prouvent que le handicap majeur vient des situations d'instabilités politiques et de conflits.

3. DÉFIS ET ENJEUX

3.1. Le défi démographique

Comme nous l'avons vu, la croissance démographique se poursuit, mais à un rythme qui commence à ralentir. D'après les hypothèses faites sur cette transition démographique, des projections assez ouvertes se dégagent (*Graphique 8*). Selon les dernières projections des Nations unies, ce n'est que dans l'hypothèse « optimiste » – c'est-à-dire basse – que le palier démographique apparaîtrait en Afrique subsaharienne durant le dernier quart du vingt-et-unième siècle, avec une population de 2,5 milliards d'habitants. Le cap du milliard devant être franchi dans les années qui

viennent, autour de 2020. Pour relativiser le poids de la population subsaharienne dans la population mondiale, le *Graphique 9* parle de lui-même.

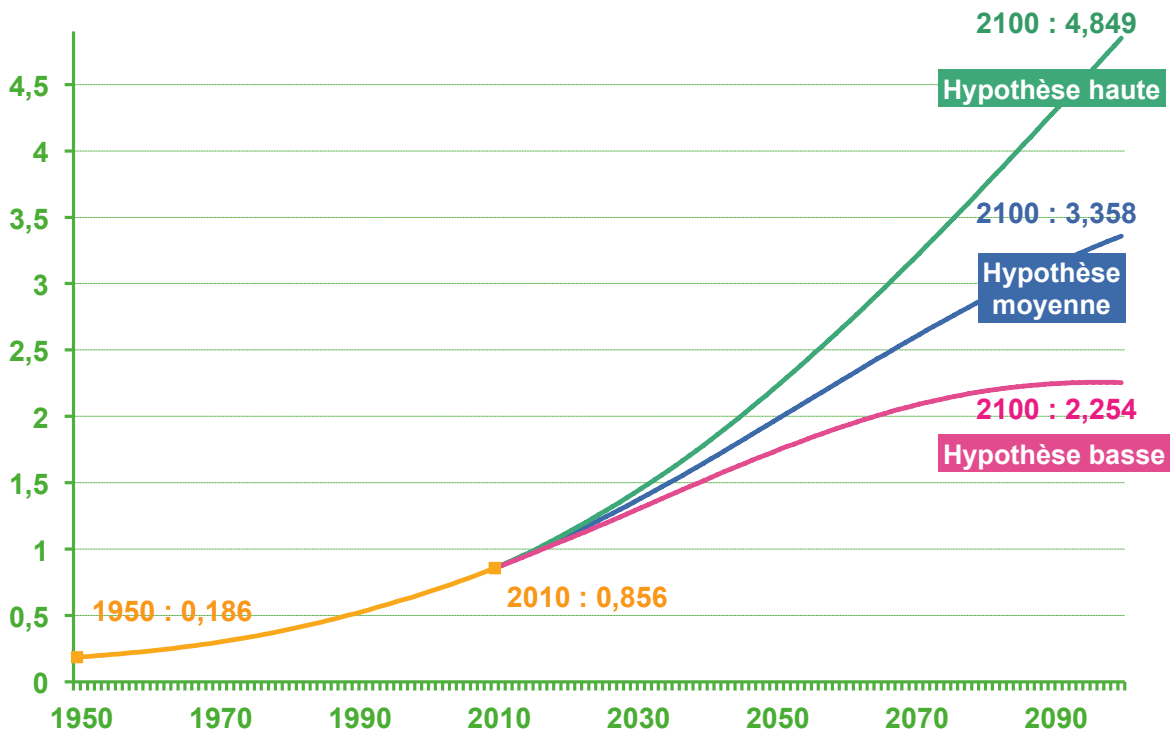
3.2. L'enjeu foncier

Face aux besoins alimentaires que va générer la croissance démographique et, par conséquent, aux surfaces indispensables pour permettre l'activité et la production agricoles, l'enjeu principal est certainement foncier. L'Afrique subsaharienne est souvent présentée comme un immense territoire sous-peuplé. Rapprocher les cartes des milieux et celles de la répartition de la population montre que ce n'est pas si simple et qu'il faut se méfier des ratios globaux, même au niveau des pays. Malgré les progrès de la télé-détection, les données sur l'utilisation des terres restent approximatives et plus ou moins cohérentes. À la FAO, des données d'utilisation des sols, incluant les forêts, sont disponibles pour la période 1990 – 2008. Elles révèlent que la superficie couverte par les forêts reste énorme, avec 700 millions d'hectares, mais

qu'elle a régressé en moyenne de 3,8 millions d'hectares chaque année. À l'inverse, les surfaces agricoles ont augmenté de 3,1 millions d'hectares. Différentes études prospectives corroborent cette abondance de terres aptes à la culture et fondent diverses extrapolations. Un travail particulièrement approfondi a ainsi été réalisé par l'IIASA et la FAO afin de cerner les potentialités agricoles sur l'ensemble de la planète¹². Dans la prospective *AgriMonde / Inra / Cirad*, la comparaison des anticipations existantes met en évidence de grandes incertitudes¹³. Curieusement, les processus économiques et sociaux en jeu avec l'extension des surfaces cultivées et ses impacts environnementaux sont peu ou pas considérés. Les enjeux fonciers sont typiquement des enjeux de durabilité, avec des interactions entre aspects économiques, sociaux et environnementaux, auxquels on peut ajouter une dimension culturelle. Pour schématiser, on peut dire qu'en principe, les règles traditionnelles d'accès à la

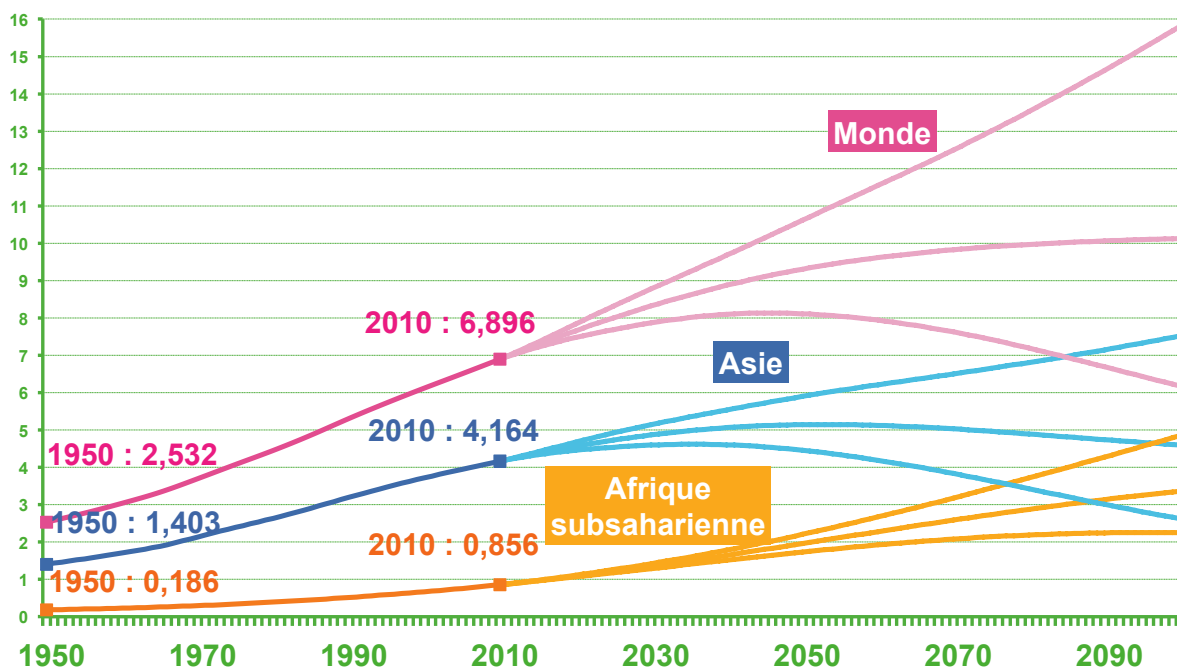
12. Fischer, Velthuisen et al. 2000.
13. Paillard, Treyer et al. 2010.

Graphique 8
Perspectives d'évolutions démographiques en Afrique subsaharienne jusqu'en 2100
(En milliards d'habitants – Source : Nations unies, 2011)



Graphique 9
Perspectives démographiques comparées jusqu'en 2100

(En milliards d'habitants – Source : Nations unies, 2011)



terre font que tout autochtone a accès à l'espace cultivable reconnu pour son groupe. Les migrants ont des accès d'autant plus précaires et contestés que leur installation est récente et que la terre se fait rare : d'où une première catégorie de tensions pouvant alimenter des troubles graves comme en Côte d'Ivoire. Sur ces mécanismes sont venus se superposer des processus d'exclusion ou d'accaparement par la force lors de certaines colonisations de peuplement. L'agriculture blanche qui s'est installée est de plus en plus contestée et menacée, comme en Afrique australe. C'est dans ce contexte tendu qu'il faut resituer ce qu'il est convenu d'appeler les « *accaparements de terres* ». Ce terme désigne l'appropriation d'espaces agricoles, soit par des investisseurs étrangers lointains, soit par des investisseurs nationaux, fonctionnaires ou commerçants. Des données chiffrées commencent à être produites, ainsi que des études de cas. An niveau global et compte tenu des réserves estimées, ces transferts de terre ne sont pas de nature à avoir un impact sur la sécurité alimentaire par réduction du foncier disponible. Par contre, localement, les tensions et frustra-

tions peuvent être fortes et violentes. Même si les autochtones spoliés se résignent devant la force publique, leur rancœur constitue un terreau pour de futures violences. Quasiment toutes les guérillas rurales de par le monde ont des origines foncières, parfois fort lointaines. Lorsqu'il s'agit de fonds souverains asiatiques ou moyen-orientaux qui viennent faire cultiver pour couvrir leurs besoins nationaux, on est en présence d'un processus *néo-colonial*, rappelant le temps où d'autres puissances d'Europe de l'Ouest venaient « *mettre en valeur* » des territoires pour alimenter leurs métropoles. Lorsqu'il s'agit de capitaux investis pour produire pour le marché local comme mondial (exemple actuel du sucre), l'enjeu économique et social est de parvenir à ce que cela soit réalisé par une agriculture intensive en travail et rémunérant mieux au moins autant de travailleurs que l'agriculture à laquelle elle se substitue et ce, avec des méthodes durables. Une autre dimension de la question foncière réside dans le processus d'expansion. D'un point de vue technique, l'extension de la surface cultivée dans les zones déjà densément

occupées (hors forêts) se fait en mettant en culture des terres de moins en moins fertiles, des sols moins profonds et en réduisant les temps de jachère. Mais ces zones non cultivées étant auparavant valorisées par l'élevage et donc des éleveurs, il s'ensuit une première source de tensions entre groupes sociaux. De plus, en termes environnementaux, la réduction de l'élevage se fait au détriment de la restitution organique aux sols cultivés, alors que la réduction des jachères compromet un autre processus de maintien de la fertilité. Lorsque des populations migrent vers des régions moins densément occupées, dans une dynamique de front pionnier, une première confrontation se développe entre agriculteurs déjà installés et éleveurs, avant même que le processus décrit ci-dessus ne se produise. Dans les zones forestières, l'abattage de la forêt a un coût environnemental élevé. La qualité des sols sous forêt est incertaine et difficile à appréhender tant que la forêt est là. Même peu peuplées, les forêts abritent des cultivateurs pouvant avoir des traditions et des relations à l'espace basées sur des pratiques anciennes de la chasse. Les nouveaux

venus perturbent cet équilibre, puis entrent en concurrence avec les autochtones. Les événements survenus dans le sud de la Côte d'Ivoire montrent jusqu'à quels troubles cela peut conduire. De nouveau, c'est fondamentalement par le foncier que s'établit le lien entre insécurité civile et insécurité alimentaire.

3.3. Paix et sécurités

C'est en Afrique subsaharienne que les guerres, civiles ou non, et les troubles sociaux sont les plus fréquents et nombreux sur la planète. Les guerres donnent lieu à des interventions, puis au stationnement de forces sous la responsabilité des Nations unies, mais aussi de l'Union africaine ou de certaines organisations régionales. Rares sont les pays qui, durant les vingt dernières années, n'ont pas connu de situation de crise grave. En raison de la croissance démographique, les groupes sociaux ont de plus en plus besoin de terres cultivables pour asseoir leur approvisionnement alimentaire et ceci génère des tensions au niveau local comme entre régions ou pays voisins. De même, les situations de pénurie ou de hausses des prix alimentent les révoltes urbaines. L'insécurité alimentaire générerait ainsi de l'insécurité civile en milieu rural comme en milieu urbain. Inversement, les troubles et les guerres dissuadent producteurs et commerçants de s'aventurer sur les routes, chassent les paysans de leurs terres, détruisent les récoltes et produisent des camps de réfugiés mal nourris.

Une fois les guerres terminées, tout est à reconstruire, les infrastructures comme les liens sociaux et économiques. L'insécurité alimentaire est installée en situation de conflits et de post-conflits. Il existerait une spirale des insécurités. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne sont dans ces situations et cela est perceptible dans leurs performances économiques et alimentaires. Briser la spirale des insécurités devrait constituer le premier objectif pour renforcer durablement la sécurité alimentaire. L'expertise agricole s'en soucie malheureusement fort peu. Par contre, les organisations régionales, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou l'Union africaine, se sont donné des moyens d'action. Il est aussi intéressant de souligner que l'Union européenne a retenu « *la paix et la sécurité* »

comme premier point de son partenariat stratégique avec l'Afrique¹⁴.

3.4. Autres incertitudes

Au-delà de la paix et de la sécurité, d'autres incertitudes pèsent sur le devenir de la sécurité alimentaire, même si elles sont moins spécifiques au sous-continent. Ainsi, le dérèglement climatique suite au réchauffement global concerne le monde entier, mais certaines prévisions seraient plus catastrophiques dans certaines régions d'Afrique déjà exposées aux sécheresses et à des températures extrêmes. Le paradoxe et l'injustice sont que l'Afrique, qui a peu contribué au changement climatique, en serait la principale victime.

Dans le domaine de l'économie, les prix alimentaires devraient, au-delà de leur instabilité, rester durablement à la hausse, ne serait-ce que du fait de l'inexorable renchérissement de l'énergie fossile. Or, les productions agricoles incorporent directement celle-ci par le carburant pour la production et les transports et, indirectement, par les intrants, en particulier les engrais. Des prix plus élevés pénalisent les consommateurs et les producteurs acheteurs nets, mais ils pourraient aussi inciter les producteurs à produire plus.

D'un point de vue sanitaire, si les pays du Nord ont peur des maladies dites émergentes venues d'Afrique, l'Afrique est durablement affectée par la pandémie du sida et ce d'autant que les moyens médicaux de la contenir demeurent extrêmement coûteux. Mais le sida fait oublier d'autres pandémies, comme la malaria, dont l'impact est peut-être supérieur alors que les moyens de prévention et de soins sont connus.

CONCLUSION : PESSIMISME OU OPTIMISME ?

À l'issue de ce survol des questions alimentaires et de leurs corollaires, il est possible de trouver des raisons d'être optimiste quant à l'avenir de l'Afrique subsaharienne, riche – entre autres – de ses hommes, ses ressources minières, ses sols ou ses marges de progrès importantes, vu son bas niveau de départ. Mais il existe autant de raisons d'être pessimiste compte tenu des perspectives globales de l'environnement planétaire, de la fragilité des milieux naturels ou de la croissance démographique qui peut accentuer les riva-

lités entre les groupes sociaux et les peuples. Quant aux élites, elles ont montré qu'elles étaient capables du meilleur comme du pire. Certes, il faut que les pays se concertent pour se doter d'infrastructures et d'institutions permettant la libre circulation des hommes et des biens dans des espaces économiques intégrés. Certes, il faut des actions de recherche – développement pour mettre au point les normes et les technologies indispensables aux filières agro-alimentaires, de la production à la consommation. Certes, il faut promouvoir les organisations professionnelles et interprofessionnelles pour la régulation de ces filières. Certes, il faut tirer parti des nouvelles technologies de communication comme vecteurs d'informations techniques et économiques. Mais tout cela n'aura d'utilité et d'efficacité que si la paix et la sécurité sont assurées dans les champs et les villages, dans les villes et sur les routes qui les relient. De ce point de vue, les organisations inter-étatiques, aux niveaux régional ou continental, ont un rôle décisif à jouer.

14. Conseil de l'Union européenne

Bibliographie

- Benoit-Cattin, M. and B. Dorin (2009). Les sentiers de la dépendance alimentaire en Afrique sub-saharienne. In: 3^{èmes} Journées de recherches en sciences sociales / INRA; SFER; CIRAD, 09, 10 et 11 décembre 2009, Montpellier, France. - s.l.: s.n., 2009: 15 p.
(http://www.sfer.asso.fr/les_colloques2/les_colloques_passes/actes_3eme_journees_de_sciences_sociales)
- Berg, E. (1981). Le développement accéléré au Sud du Sahara. Programme indicatif d'action. Wasington, Banque mondiale.
- Bricas, N. and B. Daviron (2012). La crise alimentaire: une recomposition du jeu d'acteurs. Regards sur la Terre. Jacquet P., Pachauri R.K. and Tubiana L. Paris, Armand Colin.
- CAADP (2011). Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
(<http://www.nepad-caadp.net/francais/index.php>)
- Conseil de l'Union Européenne (2008). Le partenariat stratégique Afrique-Union Européenne. Bruxelles
- FAO (2011). Base de données FAOSTAT. Rome
(<http://faostat.fao.org/site/291/default.aspx>)
- FAO (2011). L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Rome
(<http://www.fao.org/publications/sofi/fr/>)
- Fischer, G., H. v. Velthuisen, et al. (2000). Global Agro-Ecological Zones Assessment: Methodology and Results. Laxenburg • Austria, IIASA.
- Paillard, S., S. Treyer, et al. (2010). Agrimonde. Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050. Matière à débattre et décider. Versailles, Ed. Quae: 295 p.
- United Nations (2011). World Population Prospects, the 2010 Revision, Department of Economic et Social Affairs Population Division. 2011.
(<http://esa.un.org/unpd/wpp/Excel-Data/population.htm>)
- World Bank (2007). L'agriculture au service du développement. Rapport sur le développement dans le monde 2008. Washington.
- World Bank (2011). African Development Indicators Data Base.
(http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&DisplayAggregation=N&SdmxSupported=N&CNO=1147&SET_BRANDING=YES)